



HAUTE ÉCOLE DE LA VILLE DE LIÈGE

CATEGORIE PEDAGOGIQUE

Contrat de formation année académique 2011-2012

<i>Techniques de gestion de groupes et expression orale</i>	
Volume horaire : 30 h	Code cours : A223
Crédits ECTS : 2	Période : quad. I/II
	Département : préscolaire
	Année d'études : deuxième

Prérequis :

Compétences prioritaires :

Entretenir des relations de partenariat efficaces avec l'institution, les collègues et les parents d'élèves ;

Développer des compétences relationnelles liées aux exigences de la profession.

Ressources :

→ Savoirs :

Connaitre les caractéristiques des notions de : groupe, équipe, chef, leader, autorité, domaine moral, domaine conventionnel et domaine personnel ;

Connaitre les indices à prendre en considération qui doivent inciter l'enseignant à intervenir ou ne pas intervenir dans les interactions entre enfants ;

Lister quelques moyens pour favoriser la collaboration « école-famille ».

→ Savoir-faire :

Découvrir et s'essayer à diverses techniques de gestion de groupes d'enfants ;

Enrichir ses compétences d' « animateur » de groupes de jeunes enfants ;

Améliorer ses compétences dans le domaine de l'expression orale ;

Repérer les situations problèmes dans la gestion de la classe ;

Réfléchir aux situations de conflits (entre enfants, entre enfants et adultes dans l'école...) et à leur résolution ;

Mettre à jour les caractéristiques des relations entre la famille et l'école ;

Prendre conscience qu'une bonne préparation conditionne une gestion positive du groupe (espace, temps, matériel, sens des activités, clarté des consignes, adaptation des activités aux niveaux des enfants...).

Réfléchir à la gestion de situations spécifiques (exemples : prise de parole, conflits, émotions, contacts école-famille, première journée...).

→ Savoir-être :

Participer activement au module « formation voix » ;

Prendre conscience de son propre modèle de gestion de groupe, l'analyser et porter un regard critique.

Notions développées :

Distinction « groupe » et « équipe », « chef » et « leader » ;

Autorité, domaine moral, domaine conventionnel et domaine personnel ;
Instauration d'un climat positif ;
Relations école/famille ;
Techniques d'animation (bâton de parole, jeu de rôle, objets divers pour les rituels, quoi d'autres...) ;
(Techniques pour développer la créativité.)

Méthodes d'enseignement et tâches d'apprentissage :
Le cours procède par articulations « théorie/pratique » et par confrontation de points de vue (entre étudiants et entre étudiants et enseignant). Les étudiants sont amenés à expérimenter des techniques de gestion de groupes - en classe et lors des stages, à réfléchir aux critères de « bon fonctionnement » d'un groupe (d'enfants et d'adultes), à effectuer recherches et/ou lectures, à analyser des situations concrètes,...

Aide à la réussite :
Des exercices concrets d'expression orale (lecture d'albums, exercice d'improvisation,...) seront organisés régulièrement.
Des mises en situations concrètes seront proposées aux étudiants en fonction de leur propre modèle de gestion de groupe, des difficultés qu'ils rencontrent sur le terrain.

Évaluation :
La présence aux activités avec des personnes-ressource est obligatoire. En cas d'absence, une tâche équivalente sera effectuée.
L'évaluation prendra en compte :
1^o session :
Une activité d'expression orale évaluée sur base d'une grille d'auto évaluation dont les indicateurs sont : Présentation de la prestation - Qualité de l'expression orale - Qualité de l'expression corporelle (25 % de la note) ;
La qualité d'un examen écrit qui aura lieu lors de la session de juin, selon des modalités fixées et explicitées au plus tard lors de la dernière séance de cours (75 % de la note, dont 10 % pour la qualité du langage écrit).
2^o session :
L'évaluation prend la forme d'un examen oral et/ou d'un travail complémentaire dont les modalités sont précisées en juin, le jour de la rencontre planifiée avec les étudiants ajournés. La note prend en compte le respect du contrat établi en juin lors de cette rencontre, la justesse des réponses formulées lors de l'examen oral et/ou la pertinence du travail.

Matériel :
Les étudiants sont vivement encouragés à prendre toute note qui leur semble utile des discussions et travaux réalisés au cours ainsi que des techniques expérimentées. Des moments de synthèse et de structuration des échanges seront régulièrement prévus. Tout document de travail complémentaire sera mis à la disposition des étudiants, le cas échéant.

Bibliographie :
Brasseur P. (2002). Soyons créatifs - 1001 jeux et activités pour développer l'imagination des petits et des grands. Paris : Ed. Casterman.
Brasseur P. (2003). 1001 activités autour du livre. Raconter, explorer, jouer, créer. Paris : Ed. Casterman.

Crary E. (1997). *Négocié, ça s'apprend tôt ! Pratiques de résolution de problèmes avec les enfants de 3 à 12 ans*. Namur : Université de Paix.

Galland B. (coord), 2008, *Réinventer l'autorité à l'école*, éd. Couleur livres asbl

Hohmann M., Weikart D., Bourgon L., Proulx M. (2001). *Partager le plaisir d'apprendre. Guide d'intervention éducative au préscolaire*. Bruxelles : Editions De Boeck & Larcier (chapitre 2 pages 37-61).

Moreau C. , *Partenaires dans l'éducation*, revue PROF, décembre 2009

Mouraux D. , *Quand l'enfant devient élève*.

Paulius M., *L'école lui donne mal au ventre*, Le Ligueur n° 18, 12/08/09

Papillon X, (2003) *Gérer la classe. Une compétence à développer*. Editions Chronique sociale

Simon C. *Récréations*. Film documentaire (DVD). Paris : Les Films d'ici et Doriane Films.

Film : « Démocratie, autocratie et laisser faire »

Langue d'enseignement : français.